


3.00 crédits	22.5 h + 15.0 h	Q2
--------------	-----------------	----

Enseignants	Leclercq Joëlle (coordinateur(trice)) ;Quinet Muriel (coordinateur(trice)) ;
Langue d'enseignement	Français
Lieu du cours	Bruxelles Woluwe
Préalables	<i>Le(s) prérequis de cette Unité d'enseignement (UE) sont précisés à la fin de cette fiche, en regard des programmes/formations qui proposent cette UE.</i>
Thèmes abordés	<ul style="list-style-type: none"> - Notions d'évolution et de morphologie - Généralités sur les grandes classes de principes actifs d'origine végétale - Etude systématique des principales familles contenant des plantes utilisées en pharmacie ou toxiques et - Techniques d'amélioration des plantes médicinales et d'optimisation des rendements
Acquis d'apprentissage	<p>A la fin de cette unité d'enseignement, l'étudiant est capable de :</p> <p>L'étudiant, à l'issue de ce cours, doit avoir suffisamment de connaissances pour reconnaître et identifier botaniquement des plantes, et particulièrement celles qui sont importantes dans le domaine pharmaceutique (plantes médicinales, plantes toxiques) pour</p> <ul style="list-style-type: none"> - prévenir et repérer les intoxications et en identifier les causes, 1 - vérifier l'identité des drogues végétales qu'il sera amené à délivrer ou expertiser dans l'exercice de sa profession, - suivre avec fruit le cours de pharmacognosie et comprendre les notions de biosynthèse et de chimiotaxonomie, - Il aura aussi acquis des connaissances de base sur les grandes classes de principes actifs végétaux.
Modes d'évaluation des acquis des étudiants	L'évaluation se fait via un examen écrit pour la partie théorique et une évaluation des travaux pratiques (herbier + fiches descriptives + examen pratique) . La note finale est la moyenne pondérée des notes de l'examen théorique et des travaux pratiques. L'évaluation théorique vaut pour 15/20 points de la note finale et l'évaluation des travaux pratiques vaut pour 5/20 points de la note finale. Concernant l'examen théorique, les 15 points sont répartis en 11 points pour la partie "Quinet" et 4 points pour la partie "Leclercq" ; une pénalité de 1 point sera appliquée à la note globale si la note d'au moins une des deux parties théoriques est inférieure à 7/20.
Méthodes d'enseignement	Cours magistraux et travaux pratiques visant à identifier botaniquement des plantes à l'aide d'une flore et la réalisation d'un herbier.
Contenu	<ul style="list-style-type: none"> - reproduction chez les plantes - modes de reproduction, cycles de développement - morphologie des organes reproducteurs (inflorescences, fleurs, fruits, graines) - les différentes branches dans le règne végétal : description, utilisation, cycles - angiospermes (plantes à fleurs) - systématique, familles principales, espèces médicinales, utilisation, principes actifs - techniques d'amélioration des rendements - principes actifs d'origine végétale · TP : identification des plantes (analyse microscopique de coupes et détermination botanique de plantes entières : systématique botanique) et herbier
Ressources en ligne	notes de cours sur Moodle site Biologie végétale.be
Bibliographie	La Flore de la Belgique (Jacquemart et al 2019) est utilisée comme base pour l'identification botanique. Les notes de cours sont disponibles sur Moodle.

Autres infos	La participation aux travaux pratiques, aux travaux dirigés et séances d'exercices est obligatoire et indispensable pour valider l'unité d'enseignement. Toute absence injustifiée entraîne une pénalité à l'examen de l'UE qui peut aller jusqu'à l'annulation de la cote d'examen pour l'année d'étude considérée (0/20). En cas d'absences répétées même justifiées, l'enseignant peut proposer au jury de s'opposer à l'inscription à l'examen relatif à l'UE en respect de l'article 72 du RGEE
Faculté ou entité en charge:	FARM

Programmes / formations proposant cette unité d'enseignement (UE)				
Intitulé du programme	Sigle	Crédits	Prérequis	Acquis d'apprentissage
Mineure en sciences pharmaceutiques pour les étudiants SBIM (pour réinscription uniquement)	MINFARM	3		
Bachelier en sciences pharmaceutiques	FARM1BA	3	WMD1105 ET WMD1120P ET WMD1006	